

SPÉCIALISER UNE PRAIRIE HUMIDE POUR ASSURER LE PÂTURAGE DES VACHES ALLAITANTES EN FIN D'ÉTÉ

Marion et Jérôme nous expliquent comment ils pilotent la conduite du pâturage sur une prairie humide para-tourbeuse pour fabriquer et valoriser la disponibilité alimentaire au pâturage, nécessaire si l'été se prolonge en septembre-octobre.



FERME DE COUVEAU

Marion et Jérôme

- ! Département : Nièvre (58)
- ! Commune : Larochemillay
- ! Installation : 2015
- ! Surfaces : 47 ha de prairies naturelles
- ! Animaux : 15 vaches laitières Maraîchines et croisées laitières (Normande, Jersiaise...), 7 vaches allaitantes Maraîchines (majoritairement), 7 génisses de renouvellement
- ! Production : Lait transformé en yaourts et crèmes dessert. Environ 10 à 15 veaux vendus à l'âge de 6 mois (1 ou 2 sont parfois gardés et vendus en bœufs)
- ! Commercialisation : bio, vente directe (AMAP, ferme)

Jérôme et Marion souhaitent créer un système économe basé sur la végétation disponible sur leur ferme pour couvrir les besoins de leur troupeau. Ils cherchent à maximiser l'autonomie alimentaire en minimisant l'achat extérieur et l'apport de concentré et en adaptant la taille de leur troupeau au parcellaire dont ils disposent.

Leur revenu est basé sur une bonne valorisation de leurs produits, tout en conservant un rythme de travail décent.

Contexte de l'expérience

UN ÉLEVAGE DE VACHES EN PLEIN AIR INTÉGRAL

Sur leur ferme, Marion et Jérôme élèvent principalement des vaches de race Maraîchines. Ils disposent de deux troupeaux distincts, les vaches laitières et les allaitantes. Ces dernières sont en réalité des vaches laitières considérées comme moins productives et donc écartées de la traite pour élever leur veau.

Ce lot de vaches allaitantes est placé sur un îlot de parcelles dédié et situé à environ 1,5 km du siège de l'exploitation. Ce lot est conduit en plein air intégral. Les vaches vèlent toute l'année avec un sevrage des veaux à 6 mois. L'alimentation du troupeau d'allaitantes s'appuie sur le pâturage. L'ambition des éleveurs est de limiter au maximum leur affouragement hivernal et estival.

DONNER DES FONCTIONS SAISONNIÈRES AUX PARCELLES POUR SÉCURISER LA DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE AU PÂTURAGE AU COURS DE L'ANNÉE

Depuis 2019, Jérôme et Marion ont adapté leurs pratiques en se fixant des objectifs parcellaires précis et ont construit un calendrier de pâturage leur permettant de sécuriser le pâturage au fil des saisons. Par une meilleure compréhension de la diversité végétale présente sur le parcellaire ainsi que des aptitudes des animaux à la valoriser, ils ont réussi à passer sereinement les périodes de sécheresse successives. Dans ce contexte, les milieux humides ont trouvé une place particulière pour assurer la nourriture estivale du troupeau.

Déclencheur de l'expérience

DES ÉTÉS DE PLUS EN PLUS LONGS QUI COMPROMETTENT LA REPOUSSE AUTOMNALE

Bien que le travail de saisonnalisation de la conduite ait permis de stabiliser une alimentation au pâturage sûre du début du printemps au milieu de l'été, les éleveurs ont dû faire face à un allongement de la période estivale sur le mois de septembre. Coutumiers des pluies de fin août, les éleveurs n'avaient pas anticipé ce prolongement de l'été. Ceci les a amenés à identifier une parcelle qui pourrait être intéressante pour combler ces quelques jours supplémentaires dans l'attente des repousses automnales.

Objectif de l'expérience

ASSURER UNE DISPONIBILITÉ ALIMENTAIRE AU PÂTURAGE EN FIN D'ÉTÉ, INDÉPENDAMMENT DES CONDITIONS CLIMATIQUES, POUR LE LOT DE VACHES ALLAITANTES SUITÉES AUX BESOINS MOYENS ET PERMETTRE UN BON RENOUVELLEMENT DE LA FLORE.

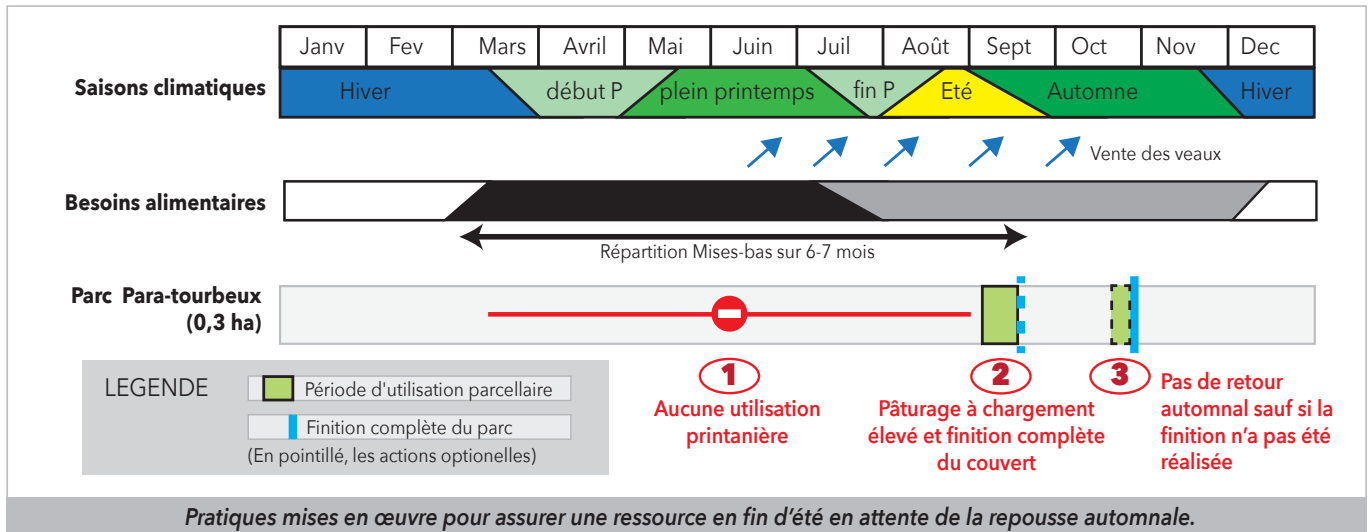
Caractéristique de la végétation

Pour la spécialisation de fin d'été, les éleveurs ont sélectionné une parcelle humide para-tourbeuse composée d'une végétation à bonne aptitude au report sur pied : scirpe des bois, joncs, carex, laïche paniculée, lotier des marais, rubanier dressé...



Pratiques mises en place

Habituellement pâturée régulièrement dès le printemps et tout au long de l'année, les éleveurs ont décidé de modifier leur pratique pour que cette dernière réponde bien à leur objectif.



Deux stades différents de pousse au printemps : (1) 30 avril, début de printemps avec dominance du jonc et de la houlque laineuse et (2) 10 juin, les herbacés rapides à la croissance sont à maturité, les plus lentes (rubanier dressé par exemple) sont en pleine pousse.

1 FABRICATION DU REPORT AU PRINTEMPS

La conduite des éleveurs commence dès le début de la pousse sur la parcelle par une non-utilisation printanière. Ils cherchent à faire exprimer, au maximum, la productivité des plantes plus lentes à la croissance et lentes à la mise en réserve (rubanier dressé, laîche paniculée, autres carex, joncs, scirpe des bois, lotier des marais...). Un passage en cours de pousse est trop pénalisant pour ces dernières qui ont une faible capacité de repousse après un pâturage.

2 PÂTURAGE DU REPORT EN FIN D'ÉTÉ

L'entrée sur la parcelle est décidée en fonction de la disponibilité sur les autres parcelles. Pour les éleveurs, « dès qu'il n'y a plus rien ailleurs », les animaux seront placés sur ce parc en été. L'entrée est faite en fin d'été, début septembre. Le lot placé sur la parcelle est constitué de 5 vaches et leur suite ainsi qu'un taureau de 3 ans, le chargement instantané est donc assez fort (entre 20 et 25 UGB par hectare) pour limiter les préférences alimentaires. Les éleveurs souhaitent que leurs animaux soient efficaces dans la consommation de ce couvert dense et haut.

Pour la finition du parc, les éleveurs ont un critère de sortie précis (finition complète de la végétation, toutes les touffes de Joncs ont été détournées) mais ne vont pas à l'encontre du choix de leurs animaux. Si ces derniers sont lassés, Marion et Jérôme n'hésitent pas à les changer. La finition se fera plus tard avec un passage à l'automne.

3 FINITION OPTIONNELLE DU PARC EN AUTOMNE

A la fin de la période de pâturage, le parc est laissé au repos pour l'année suivante. La fenêtre de repousse reste courte après la sortie de septembre, l'automne arrive rapidement et les pluies importantes limitent l'accès sur la parcelle à cause d'un manque de portance. Un passage automnal sur la parcelle est facultatif. Si les éleveurs estiment que la consommation n'a pas été suffisante lors du passage estival, que les repousses de plantes rapides en croissance et de Joncs sont importantes et que la portance est bonne, ils n'hésiteront pas à refaire passer le lot de vaches. L'enjeu est de retrouver un couvert diversifié l'année suivante.

Résultats obtenus

UNE FONCTION SAISONNIÈRE ATTEINTE

En 2019, lors de la période critique de fin d'été où les repousses tardaient à venir sur les autres parcelles, le pâturage de la végétation en report sur la parcelle humide a permis aux éleveurs de tenir 8 jours avec un lot d'une dizaine d'animaux. Les éleveurs ont constaté l'aptitude de leurs animaux à valoriser un couvert en report avec végétation dense. Ils ont été agréablement surpris par cette capacité car c'était la première fois qu'ils se retrouvaient sur un tel couvert.

DES OBJECTIFS SUR LA VÉGÉTATION MAINTENUE

La diversité de végétation est fondamentale dans la réussite de la pratique. Aujourd'hui, cette préservation est assurée par les éleveurs qui veillent à la bonne finition du parc pour limiter les dominances de certaines plantes, notamment le jonc. Cette année, l'unique utilisation de la parcelle en fin d'été a permis de tenir le critère de sortie satisfaisant pour gérer les dynamiques végétales.

De plus, les plantes à bon report sur pied que les éleveurs recherchent dans la parcelle demande une vigilance accrue pour assurer leur bonne mise en réserve. Il faut rester vigilant dans leur évolution à long terme en évitant de peser trop dessus (entrée trop précoce, double utilisation dans l'année...). Aujourd'hui, la conduite mise en place respecte complètement cette précaution.



Parcelle à la fin de la période de pâturage des vaches en fin d'été. L'ensemble du couvert est bien consommé.

POUR PILOTER AU MIEUX LA CONDUITE DE PÂTURAGE ET D'ÊTRE PLUS RÉILIENT FACE À LA POUSSE ERRATIQUE DE L'HERBE, MARION ET JÉRÔME ONT TRAVAILLÉ SUR PLUSIEURS THÉMATIQUES

La spécialisation saisonnière des parcelles.

Jérôme et Marion ont fléché des parcelles dédiées pour le printemps et l'automne, d'autres pour le pâturage estival et certaines pour l'hivernage. Les parcelles affectées à chaque saison ont été choisies en fonction des caractéristiques fonctionnelles des végétations. Ils adaptent leurs pratiques de pâturage afin qu'elles soient cohérentes avec l'objectif saisonnier. Ainsi il veillent à laisser un temps de repos assez long pour laisser le temps aux plantes de reconstituer leurs réserves.

L'éducation alimentaire du troupeau.

Au-delà du choix de la race, les éleveurs participent depuis quelques années à cet apprentissage en confrontant les génisses de renouvellement à tous les types de végétations présents sur la ferme. Pour limiter l'expression des préférences alimentaires des animaux, Jérôme et Marion augmentent le chargement instantané en découpant chaque parcelle en petits parcs. Ils insistent sur la finition des parcs, pour voir leurs animaux « manger de tout » et sur le respect des clôtures.

La demande alimentaire des animaux.

Les éleveurs adaptent les niveaux de besoins qu'ils souhaitent couvrir avec la disponibilité alimentaire au pâturage. Ainsi, ils choisissent de couvrir des besoins moyens pour les veaux en croissance en été (croissance lente), ce qui leur permet de valoriser une végétation en report sur pied. Ils assurent par la suite la finition des veaux avec un pâturage des repousses automnales.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Saisonnaliser sa conduite de pâturage
- ! Bagages génétiques et apprentissages
- ! Mieux connaître ses animaux

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Le projet «Agro-écologie et milieux ouverts herbacés en Morvan» est cofinancé par l'Union Européenne et la région Bourgogne Franche-Comté. L'Europe s'engage sans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



ÉDITION : SCOPELA, Juin 2023

📍 73340 Bellecombe en Bauges

✉ c.agreil@scopela.fr - contact@paturajuste.fr

🌐 paturajuste.fr

RÉDACTION :



CONTACTS

! Coralie Jean-Abauzit

coralie.jean-abauzit@parcdumorvan.org

! Sidonie Artru : s.artru@scopela.fr